

Communication N° 29 - 2010 au Conseil communal

Séance du 10 novembre 2010

Salage des chaussées pulliérannes

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Pour faire face à la pénurie de sel qui touche notre pays et aux difficultés d'approvisionnement, la Municipalité de Pully se voit dans l'obligation, en cas d'hiver rigoureux, d'établir des priorités dans le salage des chaussées communales, voire de le réduire.

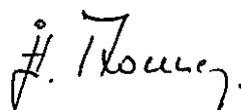
La priorité sera dès lors donnée, par des interventions ciblées et adaptées aux circonstances, au salage des routes et rues en pente et chaussées dangereuses.

La Municipalité rappelle ~~aux~~les automobilistes à leur devoir de prudence. De plus, en cas d'intempéries hivernales, l'équipement des véhicules doit être adapté aux circonstances, tant pour les pneumatiques que pour le dégagement des surfaces vitrées des véhicules.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire



J.-F. Thonney

C. Martin

Pully, le 10 novembre 2010